

Distinction entre modification majeure et mineure

Voici comment distinguer les modifications majeures et mineures apportées aux épreuves.

Une **modification majeure (maj.)** est définie comme une correction pouvant avoir un impact sur le résultat de l'élève si elle n'est pas apportée. Exemple : Ajout d'un élément de réponse dans le corrigé, modification d'une tâche, ajout d'une annexe utile pour la tâche, modification de la pondération, etc.

Une **modification mineure (min.)** est une correction apportée à l'épreuve qui n'a pas d'incidence sur le résultat de l'élève. Exemple : Consigne retirée, mise en page, rectification orthographique, norme typographique, etc.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe technique de BIM au 514 251-3719.

Accès aux situations d'évaluation dans GeXamine

Afin de vous permettre de distinguer plus facilement les situations d'évaluation en formation de base commune (FBC), nous avons répertorié les situations sous l'onglet Formation générale des adultes – FBC.

Dates des documents - Formation de base commune

Veuillez noter que la date est mentionnée en bas de page de chaque document d'une situation d'évaluation. Les dates pourront différer d'un document à l'autre si des modifications sont apportées à ces documents.

A = Épreuve ajoutée

R = Épreuve révisée (maj. ou min.)

D = Épreuve retirée

Rétroactions

Formation de base commune

ANGLAIS, LANGUE SECONDE

ANG-2101	Searching for a nice English milieu	Version A	R min.
	Rétroaction : Commission scolaire des Trois-Lacs		
	<ul style="list-style-type: none">Adult Booklet : modification de la mise en page de la page 3.		

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

FRA-B125	Une culture qui s'exprime	Version A	D
	<ul style="list-style-type: none">Situation d'évaluation retirée temporairement		

Rétroactions

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

FRA-3054	Production écrite	Version A Version C	R maj. R maj.
	Rétroaction : Commission scolaire de la Rivière-du-Nord <ul style="list-style-type: none">• Clé de correction, critères 4, 6 et 10, ajout de spécifications en conformité avec la version E		

MATHÉMATIQUE

MAT-4102	Géométrie III	Versions A à E	R maj.
	Rétroaction : Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke <ul style="list-style-type: none">• Clé de correction, questions 11 et 12, retrait de la pondération		
MAT-5111	Complément et synthèse II	Version B	R min.
	Rétroaction : Commission scolaire du Chemin-du-Roy <ul style="list-style-type: none">• Clé de correction, question 3, modification de la réponse		



Major modification vs. Minor modification

A **major modification (maj.)** is defined as a correction that has an impact on the student's results if it is not made. Example : addition of an item to the correction key, modification of a task, addition of an annex required for the task, a change to the marking scheme, etc.

A **minor modification (min.)** is a correction that has no direct impact on the student's results. Example : instruction deleted, page formatting, spelling, typo error, etc.

If you have questions, do not hesitate to communicate with our BIM technical team at 514 251-3719.

Acces to evaluation situations in BIManager (GeXamine)

To more easily differentiate evaluation situations specific to the CCBE, situations have been categorized in a separate folder, Adult Sector General Education – CCBE.

Note

The footer in each document of a given evaluation situation includes a date, which may differ from one document to another if modifications have been made.

A = Addition R = Revision (maj. or min.)

Feedback

SECONDARY ENGLISH FOR ADULT LEARNERS

ENG-PLA

Feedback: Lester B. Pearson School Board

Version A

R maj.

- Guide, p. 2, point 3 modified
- Question / Answer Booklet, added